

s'Muespacher Blättle

Bulletin municipal - Juillet 2020





SOMMAIRE

Edito	3
Le Conseil Municipal.....	4
Les Commissions	5
Vie municipale.....	7
Budget et Finances	11
Urbanisme	13
Prévention & Sécurité	14
Echos de la forêt.....	16
Voiries & bâtiments communaux.....	18
Association Foncière	19
Cadre de vie.....	20
La vie de nos écoles.....	24
La vie de nos associations	25
Carnet de famille.....	28
Le coin des gourmets	29
Le coin des enfants.....	30
Vos rendez-vous	31
A vos crayons !	32

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi	14h00 – 16h00
Mardi	14h00 – 16h00
Mercredi	10h00 – 12h00
Jeudi	15h00 – 18h00
Vendredi	10h00 – 12h00

La mairie sera fermée du 27 juillet au 14 août 2020 inclus.



03 89 68 61 24



mairie@muespach.fr



www.muespach.fr

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

Lundi	09h00 – 12h00
Mardi	09h00 – 12h00
Jeudi	09h00 – 12h00
Vendredi	14h00 – 16h00
Samedi	09h00 – 12h00

L'Agence Postale communale de Muespach sera fermée du 13 juillet au 08 août 2020 inclus.

Pour vos envois, vos achats et vos opérations financières, veuillez vous adresser au bureau de poste de Waldighoffen qui est ouvert :

- le lundi de 14h00 à 17h00
- du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- fermé le samedi

DECHETTERIE DE WALDIGHOFFEN



Horaires d'été jusqu'au 30 septembre

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi	13h00 – 18h00
Mercredi - Samedi	09h00 – 18h00



EDITO

Le mot du Maire

Bien chères Muespachoises et Muespachois,

Un premier mot en tant que nouveau Maire est un moment particulier. Ce début de mandat, qui normalement devait être euphorique, s'est vu perturbé par une crise sans précédent.

A l'issue de la campagne électorale, le dimanche 15 mars, vous avez fait votre choix en vous déplaçant malgré la crise sanitaire déjà bien présente. Vous m'avez fait confiance et je vous en remercie très sincèrement. Vous m'avez encouragée à me mettre au travail très vite et avec beaucoup d'entrain.

Cette nouvelle responsabilité qui m'incombe est exaltante et lourde à la fois. C'est pour cela que je souhaite une équipe unie, positive et soudée. J'ai connaissance du chemin à parcourir et de l'ampleur de ma mission. Nous avons beaucoup à apprendre, les uns des autres, mais grâce à la compétence et au dévouement de chacun, je suis sûre que nous accomplirons de grandes choses ensemble.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé activement à la gestion de cette période difficile, notamment à trouver une solution pour équiper les Muespachoises et Muespachois d'un masque et la mise en place du protocole sanitaire qui a permis la réouverture de nos écoles.

Le mandat débute donc dans des circonstances que personne ne pouvait prévoir. Il faut aller de l'avant et composer avec ces événements qui resteront encore présents plusieurs mois.

La vie de notre Commune - votre vie - a changé. Si bouillonnante grâce à nos associations elle se retrouve en léthargie. Je fais confiance à l'ensemble de nos bénévoles pour redynamiser tout ceci dès que possible.

Toutes les générations ont vu leur vie basculer lors de ces dernières semaines. La tristesse chez certains face au décès de proches sans pouvoir

les accompagner comme il se doit, la difficulté à vivre sans contact social, la promiscuité générant des conflits, la colère de certains ne comprenant pas les comportements ou les décisions d'autrui, nous avons tous vécu des moments parfois très difficiles. J'ai une pensée très émue pour tous.

La bienveillance à l'égard d'autrui et le bien vivre ensemble doivent être le moteur de nos actes.

L'installation du Conseil Municipal et l'élection du Maire et des Adjointes ont eu lieu samedi 23 mai à huis clos. Il s'avère que le Conseil Municipal est réduit à 13 élus après la démission de Christian Grandclaude et Alain Schmitt.

L'équipe qui m'entoure est à présent en ordre de marche et nous nous sommes mis au travail sans attendre. Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 juin pour la mise en place des commissions et délégations, et le 7 juillet pour procéder au débat d'orientations budgétaires 2020 et à l'adoption du budget de l'exercice 2020.

Ce budget 2020 qui a été adopté par le conseil municipal reprend en partie les engagements pris par l'ancienne équipe, et pour les travaux programmés et non démarrés, des enveloppes financières ont été inscrites.

Chaque projet fera l'objet d'une discussion à travers les différentes commissions avant toute prise de décision.

Sur ces quelques lignes que je veux optimistes et volontaristes, je vous laisse découvrir les différentes rubriques de ce « Blättle »

Continuez à vous protéger contre ce virus en respectant les gestes barrières.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Votre Maire

Régine Rentz



LE CONSEIL MUNICIPAL

Depuis le 15 mars dernier, un nouveau conseil municipal s'est installé. Nous sommes heureux de vous le présenter.



Régine RENTZ

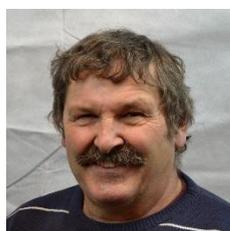
Maire de Muespach



Annick FESSLER
1^{ère} adjointe



Rémi HATSTATT
2^{ème} adjoint



Louis GRETTER
3^{ème} adjoint



Caroline GUTZWILLER
4^{ème} adjointe



Vincent HEINIS
Conseiller



Séverine HEMMERLIN
Conseillère



Marie KOENIG
Conseillère



Sophie LESUEUR
Conseillère



Christine MURA
Conseillère



Régine ROST
Conseillère



Peggy SCHWECHLER
Conseillère



Philippe SEGINGER
Conseiller



LES COMMISSIONS

Commission chargée des affaires financières (budget, impôts, marché public...)

Mme Annick FESSLER (1^{ère} adjointe : rapporteur) – Mme Peggy SCHWECHLER – M. Vincent HEINIS – Mme Christine MURA – Mme Régine RENTZ

Commission chargée des affaires d'urbanisme

M. Rémi HATSTATT (2^{ème} adjoint : rapporteur) – M. Louis GRETTTER – Mme Sophie LESUEUR – Mme Régine ROST – Mme Marie KOENIG – Mme Annick FESSLER – Mme Régine RENTZ

Commission chargée des affaires de voirie

M. Rémi HATSTATT (2^{ème} adjoint : rapporteur) – M. Louis GRETTTER – Mme Sophie LESUEUR – M. Philippe SEGINGER – Mme Marie KOENIG – M. Vincent HEINIS – Mme Régine RENTZ

Commission chargée des affaires sociales

Mme Caroline GUTZWILLER (4^{ème} adjointe : rapporteur) – M. Philippe SEGINGER – Mme Séverine HEMMERLIN – Mme Régine ROST – Mme Peggy SCHWECHLER – Mme Régine RENTZ

Commission chargée des affaires de la jeunesse

Mme Christine MURA (rapporteur) – Mme Annick FESSLER – Mme Séverine HEMMERLIN – Mme Peggy SCHWECHLER – Mme Régine ROST – Mme Marie KOENIG

Commission chargée des affaires du cadre de vie

Mme Caroline GUTZWILLER (4^{ème} adjointe : rapporteur) – M. Philippe SEGINGER – Mme Séverine HEMMERLIN – Mme Régine RENTZ

Commission chargée des affaires des bâtiments communaux

M. Louis GRETTTER (3^{ème} adjoint : rapporteur) – Mme Sophie LESUEUR – M. Vincent HEINIS – Mme Régine RENTZ – M. Philippe SEGINGER

Commission chargée des affaires de sécurité

M. Louis GRETTTER (3^{ème} adjoint : rapporteur) – Mme Sophie LESUEUR – M. Rémi HATSTATT – Mme Marie KOENIG

Commission chargée des affaires forestières

M. Louis GRETTTER (3^{ème} adjoint : rapporteur) – Mme Annick FESSLER – M. Vincent HEINIS – M. Philippe SEGINGER

Commission chargée de la communication (bulletin communal)

Mme Christine MURA (rapporteur) – Mme Peggy SCHWECHLER – Mme Sophie LESUEUR – Mme Annick FESSLER – Mme Régine RENTZ

Commission chargée des affaires de cimetière

M. Louis GRETTTER (3^{ème} adjoint : rapporteur) – Mme Sophie LESUEUR – M. Philippe SEGINGER

Délégués du Conseil municipal à la commission de contrôle des listes électorales

Mme Christine MURA (déléguée titulaire) – Mme Marie KOENIG (déléguée suppléante)

Délégués du Conseil municipal à l'école élémentaire

Mme Régine RENTZ – Mme Caroline GUTZWILLER – Mme Annick FESSLER

Délégués du Conseil municipal à l'école maternelle

Mme Régine RENTZ - Mme Peggy SCHWECHLER – Mme Christine MURA

Délégués du Conseil municipal à l'ABCM

Mme Régine RENTZ – Mme Marie KOENIG

Correspondant « Défense »

Mme Caroline GUTZWILLER



Délégués du Conseil municipal à l'ADAUHR

M. Louis GRETTTER (délégué titulaire) – Mme Sophie LESUEUR (déléguée suppléante)

Délégué du Conseil municipal au Groupement d'Intérêt Cynégétique

Mme Caroline GUTZWILLER

Délégués du Conseil municipal à la commission consultative des chasses communales

M. Louis GRETTTER – Mme Sophie LESUEUR – Mme Caroline GUTZWILLER (délégués titulaires)

M. Philippe SEGINGER – M. Rémi HATSTATT – Mme Séverine HEMMERLIN (délégués suppléants)

Délégués du Conseil municipal à la commission locale d'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes Sundgau

Mme Régine RENTZ (déléguée titulaire) – Mme Annick FESSLER (déléguée suppléante)

Délégués du Conseil municipal à la commission chargée de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal à la Communauté de Communes Sundgau

Madame Régine RENTZ (maire) – M. Rémi HATSTATT (délégué suppléant)





VIE MUNICIPALE

Distribution de masques

A vos masques, prêts, partez !

Pendant le confinement, Serge, notre agent communal, a distribué des masques réalisés à Muespach grâce à des dons de tissu provenant de Muespachois et au travail de bénévoles.

Une équipe de bénévoles a également distribué les masques livrés à la mairie, cofinancés à parts égales par le Département et par la Communauté de Communes du Sundgau.



Confinés & solidaires



Quand confinement rime avec temps, voici une idée généreuse de l'occuper : en confectionnant des ouvrages en tissu à l'intention du personnel soignant de l'hôpital St-Morand d'Altkirch.

Pour les remercier et les soutenir dans un quotidien si singulier, ce n'est pas moins de 200 cœurs que Nicole Kuntz a réalisés.

En effet, il en faut du cœur quand on pense aux autres avec autant de ferveur...

Confinement rime aussi avec... gourmand !

Merci à la Boulang' qui a permis au lièvre de Pâques de déposer quelques douceurs réconfortantes au personnel de l'hôpital d'Altkirch.



Nous adressons également un hommage à M. et Mme Munch qui ont fait livrer aux urgences d'Altkirch, moricettes, kougelhops et autres salés.



Départ de Mme Bernadette BISEL, ATSEM

Chère Bernadette,

A la rentrée 1992, vous avez postulé un emploi d'ATSEM au sein de l'École Maternelle accueillant les enfants de Muespach, Muespach-le-Haut et Knœringue, à l'époque sous la direction de M. Orsat.

Vous aviez choisi un beau métier. Même si toute profession a son revers de médaille, quoi de plus beau que d'accompagner les citoyens de demain pour leur inculquer, dans la continuité de ce qui devrait l'être au sein de leur foyer, les règles de bonne conduite et de civisme.

Vous avez toujours exercé votre métier avec passion et avec une fibre maternelle dont ont bénéficié tous ces petits chérubins qui ont défilé au cours de ces 28 années. Que de secrets ou de chagrins ont dû vous être confiés par ces enfants qui vous ont fait entière confiance et pour qui vous étiez la maman de substitution, la personne de référence en-dehors du cadre familial.

Aujourd'hui, vous retrouvez certains de ces chérubins qui vous confient déjà leurs propres enfants, ce qui rappelle à tout un chacun que la roue tourne pour tout le monde et qu'il est tout à fait légitime pour vous de prétendre à un repos bien mérité car toute maman sait, ô combien, ces petits êtres sont adorables mais en même temps usants !

Je tenais, au nom des Maires de Muespach-le-Haut, de Knœringue et en mon nom propre, à vous remercier sincèrement pour votre engagement. A cet effet, je vous remets un chèque-cadeau en signe de reconnaissance pour tous vos efforts fournis.

Régine Rentz, Maire de Muespach.



Mme Wendling, Mme Bisel, Mme Prautois



M. Wieder, Mme Bisel, Mme Rentz, M. Ueberschlag



World CleanUp Day ou l'Osterputz d'été

La journée mondiale du nettoyage de notre planète

Finies les cartes orange ou rouges du confinement ! Dans moins de 2 mois, nous serons tous dehors pour la chasse aux déchets !

Gestes barrières et bonne humeur seront à l'ordre du jour. Prenez part à la 3e édition de cet événement planétaire le **samedi 19 septembre**.

Venez participer à cette action fun et utile. A vous de jouer !

Les modalités d'inscription vous seront communiquées en temps utile et en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.



Journée citoyenne



Notre journée citoyenne (rénovation, peinture, installation de mobiliers et d'équipements publics) du 16 mai a malheureusement dû être annulée. Pour l'instant, aucune autre date n'a été programmée, nous vous tiendrons informé dès que possible.

Restez connectés !

Si vous souhaitez être informés en temps réel sur les événements, les actualités, les situations exceptionnelles de notre commune, alors inscrivez-vous via la plate-forme « mesalertes.fr » et sélectionnez les thématiques qui vous intéressent. C'est simple et gratuit !



Sur les réseaux sociaux

Oyez, Oyez, bonnes gens, la nouvelle page Facebook « Commune de Muespach » est en ligne, venez vite nous rejoindre.

Nous vous invitons également à visiter notre site www.muespach.fr régulièrement mis à jour.

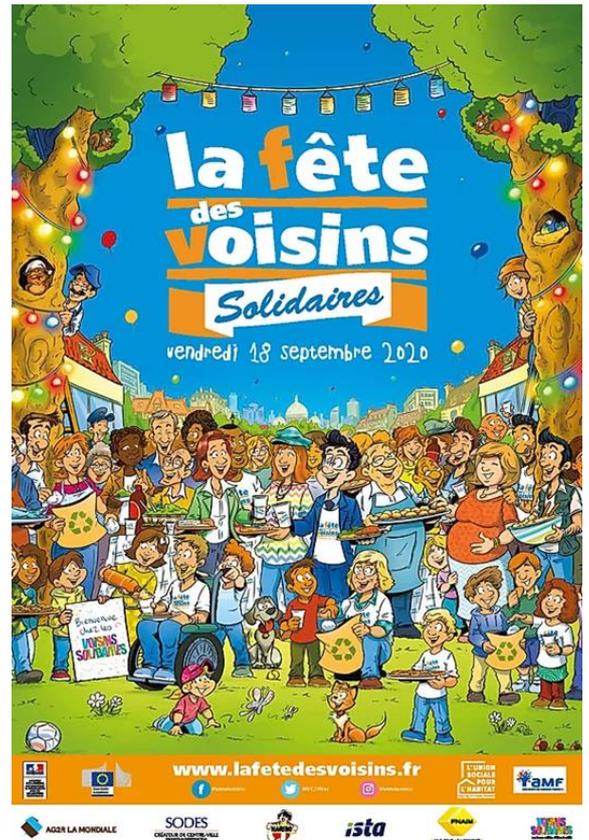


Fête des voisins

La fête des voisins devient « solidaire » ... mais est reportée. En effet, initialement prévue le 29 mai, la fête des voisins « classique » est reportée au **vendredi 18 septembre 2020**.

Cette année, cette fête a été renommée « Fête des Voisins Solidaires » pour célébrer ce magnifique élan de générosité et de solidarité suscité par la crise. Vous pourrez ainsi retrouver, dans un moment festif partagé, ceux avec qui vous avez été les plus « proches » durant ce confinement, vos voisins.

Organiser la Fête des Voisins est très simple : il suffit de le décider ! Et, le jour de la fête, tout le monde participe à la convivialité en apportant quelque chose à boire ou à manger.



Bienvenue à Muespach !



*Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance
de notre cigogneau qui a pointé le bout de son bec
au printemps dernier*

On ne pouvait rêver plus beau cadeau !

70 g et 20 cm de bonheur

Famille Emma la Cigogne

- Muespach -



BUDGET ET FINANCES

Conseil municipal du mardi 03 mars 2020

DELIBERATION N° 2020/014 – BUDGETS ET FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2019

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. CHRISTIAN GRANDCLAUDE, 2^{ème} adjoint, chargé des finances,

DELIBERANT sur le compte administratif de l'exercice 2019, service « Commune », dressé par M. PHILIPPE HUBER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

LUI donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

-1) Rappel des inscriptions budgétaires de l'année 2019

INVESTISSEMENT			
-dépenses ordinaires	424.915.62 €	-recettes ordinaires	500.049.66 €
-déficit reporté	75.134.04 €	-excédent reporté	0.00 €
Total	500.049.66 €	Total	500.049.66 €
FONCTIONNEMENT			
-dépenses ordinaires	908.791.62 €	-recettes ordinaires	848.599.00 €
-déficit reporté	0.00 €	-excédent reporté	60.192.62 €
Total	908.791.62 €	Total	908.791.62 €

-2) Résultats issus du compte administratif de l'année 2019

INVESTISSEMENT			
-dépenses émises	264.977.14 €	-recettes émises	339.609.29 €
Solde d'exécution : déficit	0.00 €	Solde d'exécution : excédent	74.632.15 €
FONCTIONNEMENT			
-dépenses émises	787.707.63 €	-recettes émises	946.528.56 €
Solde d'exécution : déficit	0,00 €	Solde d'exécution : excédent	158.820.93 €

-3) Constatation du résultat cumulé réel de l'année 2019

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Excédent 2018	+0.00 €	Excédent 2018	+60.192.62 €
Recettes 2019	+339.609.29 €	Recettes 2019	+946.528.56 €
Déficit 2018	-75.134.04 €	Déficit 2018	-0,00 €
Dépenses 2019	-264.977.14 €	Dépenses 2019	-787.707.63 €
Total	-501.89 €	Total	+219.013.55 €
Restes à réaliser :			
- dépenses	-33.400.00 €		
- recettes	+0.00 €		
Résultat réel 2019	-33.901.89 €	Résultat réel 2019	+219.013.55 €
RESULTAT GLOBAL DE L'ANNEE 2019 : + 185.111.66 €			

CONSTATE pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Conseil Municipal du mardi 09 juin 2020**DELIBERATION N° 2020/027 – BUDGETS ET FINANCES – TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES POUR L'ANNEE 2020 – VOTE DES TAUX**

Madame le Maire informe le Conseil municipal que les divers éléments nécessaires pour la décision à prendre ont été réceptionnés le 6 mars 2020. Elle présente l'état n° 1259-COM portant notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020 et un état relatant l'évolution année après année des données suivantes depuis l'année 2009 : bases prévisionnelles, bases effectives, taux et produits attendus. Elle invite le Conseil municipal à délibérer.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi de finances pour l'année 2020,

VU le Code général des impôts,

VU l'état n° 1259-COM portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'année 2020,

VU l'état relatant l'évolution année après année des données suivantes : bases prévisionnelles, bases effectives, taux et produits attendus depuis l'année 2009,

ENTENDU les explications de Madame le Maire, concernant les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux, notamment les limites de chacun d'eux d'après les textes législatifs et réglementaires, les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année,

SUR proposition de Madame le Maire,

APRES en avoir délibéré,

le conseil municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2020 comme suit :

-en prévoyant le maintien des taux de l'année 2019 soit

Nature de la taxe	Taux de référence année 2019	Taux de référence année 2020	Bases prévisionnelles	Produit attendu de l'année 2020
Taxe d'habitation	17,54 %	17,54 % Taux gelé (loi finances 2020)	1.278.000 €	224.161 € Produit gelé (loi finances 2020)
Foncier bâti	11,08 %	11,08 %	799.100 €	88.540 €
Foncier non bâti	87,99 %	87,99 %	54.900 €	48.307 €
			854.000 €	136.847 €

AUTORISE Madame le Maire à l'effet de représenter la Commune dans la signature de tout acte de portée administrative et/ou technique relatif à cette décision.



Tous les procès-verbaux complets des réunions du conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune : muespach.fr « Mairie > Les comptes-rendus du CM » ainsi que sur le tableau d'affichage pendant les deux mois qui suivent leur édition.



URBANISME

LES DEMANDES DEPOSEES ET DELIVREES EN 2020 (DU 1^{er} DECEMBRE 2019 AU 30 JUIN 2020)

Permis de construire

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
YILDIZ Sukru Muespach	Modification de 2 percements, suppression d'une verrière et simplification de toiture - Modificatif	Rue de Steinsoultz	Arrêté d'autorisation du 20 février 2020
ROUX David et Estelle Buschwiller	Maison d'habitation	Rue du 1 ^{er} Septembre	Arrêté d'autorisation du 13 mai 2020
WIRTZ Lionel Saint Louis	Maison d'habitation	Rue des Sources	Arrêté d'autorisation du 13 mai 2020

Déclarations préalables

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
SARL SEMALO Muespach	Pose de panneaux photovoltaïques	Rue de la Vieille Poste	Certificat d'autorisation tacite du 21.01.2020
BILGER Patrick Muespach	Abri de jardin + clôture	Rue de la Fontaine	Certificat d'Autorisation tacite du 30.01.2020
RUETSCH-GRUNENWALD Sébastien-Charlotte Muespach	Pose d'un mur de clôture	Rue de Steinsoultz	Certificat d'autorisation tacite du 12.03.2020
HEMMERLIN Jean Louis Buschwiller	Division de terrain pour construction	Rue du 1 ^{er} Septembre	Arrêté de non-opposition du 12 février 2020
GUTZWILLER Christian Muespach	Pose d'un mur de clôture	Rue de la Vieille Route	Certificat d'autorisation tacite du 23 mars 2020
ZANUZZI Jacky Knoeringue	Mur de clôture	Rue de la Fontaine	Certificat d'Autorisation tacite du 22 juin 2020
SCEA LA FRUITIERE Muespach	Installation de panneaux photovoltaïques	Lieudit Saalmatten	Certificat d'Autorisation tacite du 29 juin 2020
BRITSCHU Aurélien Muespach	Mur de soutènement et clôture	Rue de Steinsoultz	Décision de non-opposition du 30 mars.2020

Projets

Nous allons nous concentrer jusqu'en décembre sur l'entretien et la réparation des bâtiments communaux qui nécessitent une intervention prioritaire.

Des travaux d'appoint sont également prévus (goudronnage, gravillonnage) durant cette période.

Annonce... Annonce... Annonce...



L'association des arboriculteurs et bouilleurs de cru est à la recherche d'un terrain de 20 ares minimum afin de créer un verger à Muespach.

Philippe SCHREIBER - Président



PREVENTION & SECURITE

Quelques précautions à prendre pour déjouer les cambrioleurs

SECURISER VOTRE DOMICILE

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues)
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...)
- Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion

LES BONS COMPORTEMENTS

- Prévenir une personne de confiance de votre absence
- Laisser des signes visibles de présence (courrier relevé dans la boîte aux lettres, pas de dates d'absence sur le répondeur téléphonique, sources lumineuses avec minuterie...)
- Placer vos objets de valeur en lieu sûr
- Ne pas signaler vos absences sur les réseaux sociaux.

DES CONSEILS EN LIGNE

Vous trouverez des conseils utiles contre les cambriolages et les vols en général sur le site de la gendarmerie <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Dans la rubrique « nos conseils ».

Durant les périodes de vacances, les résidences de vos communes sont plus vulnérables. Une maison inoccupée est une cible pour les malfaiteurs. Ils profitent de l'absence des propriétaires et éventuellement de celle des voisins pour commettre leur méfait.

A cet effet, durant toute l'année, des patrouilles de surveillance sont effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler vos administrés.

Autre point important : pensez à prendre des photos de vos objets de valeur. En cas de cambriolage, cela sera autant de preuves pour votre assureur qui faciliteront votre dédommagement.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle (téléchargeable sur le site www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf) vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de DURMENACH où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

L'Adjudant-Chef Philippe SCHMITT
Commandant de la Brigade de DURMENACH

Et si on levait le pied ? Ou comment adopter le mouvement « Slow conduite »

Vacances, jours ensoleillés, retrouvailles entre copains... Autant d'occasions pour les enfants de jouer dehors et nous nous en réjouissons après ces mois de morosité...

A vélo, à trottinette ou à pied, la rue peut parfois devenir leur terrain de jeu. Chacun de nous a alors un rôle à jouer. Nous préconisons aux parents de sensibiliser les enfants aux dangers de la route et aux automobilistes, d'être prudents et de rouler à la bonne vitesse.

Adoptons la « slow conduite », autrement dit, roulons plus cool et plus détendu car « la vie appartient à ceux qui lèvent le pied ».



Plan canicule

En prévision des fortes chaleurs attendues cet été, la Préfecture du Haut-Rhin peut déclencher un Plan Départemental d'Alerte.

Les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap peuvent s'inscrire à la mairie pour être enregistrées sur le registre du Plan d'Alerte et d'Urgence en cas de risques exceptionnels et bénéficier d'une veille et de secours adaptés en fonction de l'évolution de la situation météorologique.

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement

Portez un masque

Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

DT09-2440A - 17 Juin 2020 - FAIRE



ÉCHOS DE LA FORET

Réunion du mardi 23.06.2020 avec M. CAPRON de l'Office National des Forêts (O.N.F.)

Conséquence du réchauffement climatique et de la sécheresse de 2018, toutes les essences sont malades : chêne, hêtre, frêne, épicéa etc...

Un arbre de 150 ans ne peut plus adapter son système racinaire de plus de 1.50 m de profondeur pour chercher l'eau pour compenser l'échaudage dû à l'élévation de température. Le frêne est touché par un champignon. Un hêtre est soumis à un stress hydrique, il lui faut 250 mm d'eau d'avril à septembre. L'épicéa est envahi par l'insecte, le scolyte ; celui-ci peut se reproduire dès que la température dépasse les 16°. Au Langholz, la parcelle 14 de 1 ha a été touchée l'année dernière.



Dégât de scolytes sur épicéa



Parcelle 14 du Langholz entièrement touchée

L'ONF s'occupe de l'aménagement, du replantage, des prévisions de coupes sur des cycles de 20-25 ans des forêts.

Une année forêt est d'août à août.



Nous avons de la chance, dans une de nos forêts, il y a un milan royal qui y niche, peut-être l'avez-vous déjà vu !



Petit portrait biométrique du milan royal :

- Taille : 66 cm
- Envergure : 175 à 195 cm
- Poids : 950 à 1300 g
- Longévité : 26 ans

Promeneurs... prenez garde aux chutes de branches

La sécheresse fragilise certains arbres et peut provoquer des chutes de branches.

Le conseil municipal recommande d'être très prudent dans les forêts spécialement sous les couronnes des arbres mais également aux abords et dans les chemins.

La sécheresse qui sévit ces dernières années dans toute l'Europe accroît le risque de chute de branches pourtant saines, un phénomène régulièrement observé ces derniers temps, dans le village comme en forêt.



Des platanes perdent également leur écorce. Exposés au soleil d'été, les arbres adultes de nos régions transpirent de l'ordre de 2000 à 3000 litres par jour.

La circulation de la sève peut s'interrompre brutalement

Ce qui finit d'ailleurs par se produire si l'arbre ne peut plus s'hydrater pendant une période prolongée. Parfois, en cas d'ensoleillement intense, des branches tombent soudainement, indépendamment de leur taille ou de l'état de santé de l'arbre. C'est dû à la formation de microbulles gazeuses lorsque le débit de transformation de l'arbre est important.



VOIRIES & BATIMENTS COMMUNAUX

Travaux réalisés

Réparation de la fuite rue de la Fontaine

La vanne d'arrêt a été endommagée suite à la pose de la fibre il y a environ 4 ans. La fuite a été trouvée à 2.80 m de profondeur.

Coût des travaux : 3 273 euros



Remplacement du chauffe-eau à l'école élémentaire

Coût : 1705.56 euros

Vandalisme :

Nous constatons malheureusement que certains endroits de notre belle commune ont subi les affres du vandalisme, rendant ces lieux moins accueillants. Voici un triste florilège de méfaits et incivilités constatés : débris de verres sur la place du château d'eau, porte de l'école élémentaire forcée, vitre du sas de la mairie cassée par un jet de caillou, feu dans la cour de l'école élémentaire.

Le vandalisme génère du travail supplémentaire pour les agents techniques et a un coût pour la commune.



Toiture préau :
tuiles cassées
Pour rappel, il est interdit de grimper sur ce toit



Bacs à verre :
débris au sol
Pour rappel, pas de décharge sauvage



Jardin pédagogique :
lattes arrachées



Rue du château d'eau :
panneau vandalisé



ASSOCIATION FONCIERE

FIN 2019 – DEBUT 2020

L'Association Foncière a effectué dans cette période des travaux pour un montant total TTC de 32.300€ dont :

Curage de **3800 mètres** de fossés aux lieux-dits Stockmatten, Grosse Ruedi, Wuethen, Michelsacker, Durmenacherfeld, Krummacker, Brunnenhaus, Lange Eich, Innere Haag, im Weiher, Lange Scheuren, Hoeleboden.



Avant travaux



Après travaux

Décaissement et réfection de l'enrobé sur le haut de la rue des Acacias sur **200 mètres**.

Les gravats de la rue des Acacias sont déposés à Obere Aesch et Wuethen pour réaliser la jonction entre les deux parties déjà empierrées.

Longueur : **250 mètres**



Grattage et reprofilage du chemin Strueth sur 650 mètres suite aux orages de juin 2018.



Rémi Hatstatt - Président



CADRE DE VIE

Maisons Fleuries

« Fleurissons notre village pour un quotidien qui fait du bien »



Palmarès communal des maisons fleuries 2019



Lors de la cérémonie des vœux – Le 12 janvier 2020

Fermes, corps de ferme et exploitations viticoles en activité

3^{ème} prix Jeanne GREYTER – Muespach

Immeubles industriels et commerciaux

2^{ème} prix « La Boulang' » - M. Rémy SCHUMACHER – Muespach

Sur la photo, nous retrouvons également les lauréats du challenge des Hôtels à insectes et du concours « Ouvrez l'œil ».

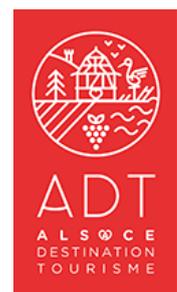
Concours communal

En juillet, les membres de la commission « Cadre de vie » ont arpenté les rues du village, appareil photo en main, afin de définir les lauréats.

Concours départemental

Vos plus belles réalisations seront soumises à Alsace Destination Tourisme (A.D.T.). Le concours des maisons fleuries comporte plusieurs catégories. Chaque commune peut présenter 7 candidats au maximum (toutes catégories confondues).

- 1^{ère} catégorie : maisons avec jardin
- 2^{ème} catégorie : maisons sans jardin
- 3^{ème} catégorie : immeubles collectifs (espaces publics et privés extérieurs) ou appartements
- 4^{ème} catégorie : hôtels, restaurants, gîtes, prestataires en accueil touristique
- 5^{ème} catégorie : fermes, corps de ferme et exploitations viticoles en activité
- 6^{ème} catégorie : immeubles industriels et commerciaux
- 7^{ème} catégorie : potagers fleuris



Un jury établira le palmarès final sur la base de trois lauréats maximum par catégorie.

Entretien du ruisseau

Une équipe de bénévoles du conseil municipal s'est retrouvée le 18 juillet pour nettoyer les berges du ruisseau et les abords du cimetière. Ce rendez-vous a permis d'entretenir l'œuvre d'art Stupa, inscrite dans un parcours d'art et nature contemporain.



Notre village fleuri

Installées en différents lieux, les jardinières de fleurs, soignées et variées, rendent notre village accueillant et coloré. Un moyen simple et efficace pour embellir et égayer notre commune et projeter ainsi une image dynamique et attractive. Nous saluons le travail de nos agents communaux. Nous exprimons également notre reconnaissance à tous ceux qui, dans l'ombre, participent à l'entretien floral de notre joli village.



Quelques rappels essentiels

Comment bien vivre ensemble... ?

Voici quelques petits « trucs » simples à appliquer !

Déjections canines

« Ramasser, ce n'est pas s'abaisser ! »

Selon la superstition populaire, marcher dedans avec le pied gauche porterait bonheur.

Vous voyez certainement ce à quoi nous faisons allusion...

Pourtant, lorsque cela nous arrive, ce n'est pas un sentiment de bonheur que nous ressentons.

Et quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

Pensez-y lors de vos promenades avec votre compagnon, n'oubliez pas votre sac. Les piétons vous remercient d'avance.





Veiller au bruit et penser au voisinage

Ce que dit l'arrêté municipal du 23 juillet 2019 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage



Tous les travaux exécutés par des particuliers ou par des entreprises, à l'intérieur de locaux ou à l'extérieur de ceux-ci, en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage ou à autrui en raison de leur intensité sonore, **sont interdits** :

- tous les jours entre 20h00 et 07h30 ;
- les dimanches et jours fériés toute la journée ;
- les samedis de 12h00 à 13h00

En dehors de ces horaires, il est demandé aux usagers de ne pas faire de bruit inutilement, de respecter au mieux leur voisinage et d'user au maximum de bon sens.

Entretenir les trottoirs et les caniveaux

Ce que dit l'arrêté municipal du 28 août 2019 prescrivant l'entretien des trottoirs et de la voirie

En toute saison, le propriétaire (ou son représentant ou son locataire) est tenu de l'entretien jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

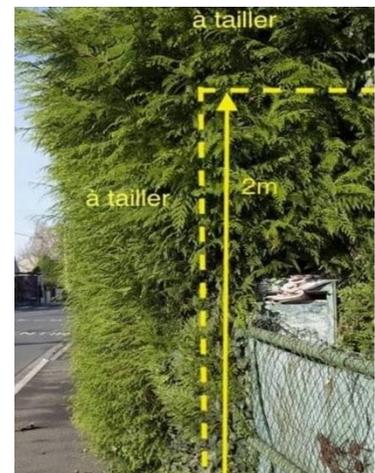
Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge du propriétaire (ou de son représentant ou de son locataire). Celui-ci doit veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

Entretien des végétaux

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordures des voies publiques, l'égagement des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'égagement des arbres plantés sur la voie publique.



Gardons en tête le proverbe suivant : « Bon voisinage rend la vie plus agréable ».



Retrouvez l'intégralité de ces arrêtés sur le site de la mairie en ouvrant l'onglet **Mairie** puis **Arrêtés**.



Cimetière

Entretien des tombes

Ce que dit le règlement intérieur du cimetière

Article 36 : Travaux d'entretien du tombeau

Il est formellement interdit de déposer des plantes, des arbustes, des fleurs fanées, des signes funéraires et couronnes détériorées ou tous autres objets retirés sur les tombes ou monuments, dans les chemins, allées, ainsi que dans les passages dits entre tombes. Ces objets doivent être déposés aux emplacements réservés à cet usage.

Les monuments funéraires doivent être maintenus en bon état d'entretien. Les familles sont prévenues par la Mairie des dégradations causées par le temps et sont invitées à faire procéder aux réparations nécessaires. Faute de répondre à l'injonction, le monument peut être enlevé et le terrain nivelé en cas de danger, aux frais du titulaire de la tombe ou de ses ayants droit.

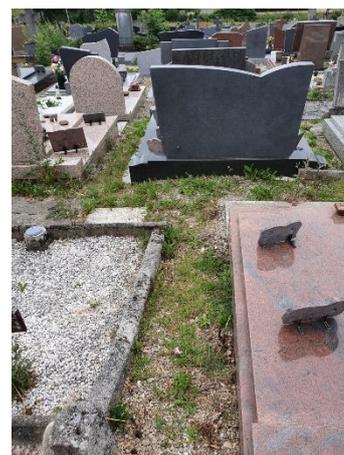
Les espaces entre les tombes doivent être désherbés par les concessionnaires ou leurs ayants droit, aucune végétation ne doit pousser.

Aucun travail, autre que les nettoyages faits par les familles, ne peut être effectué dans le cimetière de la Commune, les dimanches et jour fériés.

L'usage de pesticides et de produits phytosanitaires est interdit.

Aménagements

Un grand merci à tous les bénévoles pour l'aménagement autour de la croix, la taille du lierre autour de la grotte, l'achat des fleurs, l'entretien et l'arrosage.





LA VIE DE NOS ECOLES

Réouverture des écoles dans le contexte de la pandémie de COVID-19

La réouverture des écoles a été soumise à l'application stricte d'un protocole sanitaire et à la mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures par tous les acteurs : équipe pédagogique dans son ensemble, personnels municipaux, élèves et parents.



Afin de veiller au bon déroulement du protocole, la commune a recruté une ATSEM, Mme Bernadette DEVAUX, du 2 juin au 3 juillet. Sa fonction s'articulait autour des missions suivantes :

- maintien de la distanciation physique
- application des gestes barrières
- limitation du brassage des élèves
- nettoyage et désinfection des locaux et matériels
- formation, information et communication

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs de leur confiance, leur compréhension et leur adhésion. Ils ont été des partenaires incontournables et vigilants de l'application du dispositif sanitaire.

Calendrier de réouverture :

Ecole élémentaire

- A partir du mardi 2 juin : ouverture uniquement pour les CP et les CM2, sur la base du volontariat.
- A partir du lundi 8 juin : ouverture pour les CE1, CE2, CM1, sur la base du volontariat.
- A partir du lundi 22 juin : retour obligatoire à l'école de tous les élèves.

Ecole Maternelle

- A partir du lundi 8 juin : réouverture de l'école maternelle, sur la base du volontariat
- A partir du lundi 22 juin : retour obligatoire à l'école de tous les élèves.

Ecole Maternelle A.B.C.M. Zweisprachigkeit

- A partir du mardi 2 juin : rentrée pour les enfants, sur la base du volontariat.



La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2020





LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

FC MUESPACH



Et maintenant en D2 !

Après la montée en D3 arrachée de haute lutte à trois journées de la fin l'année dernière, cette année notre équipe fanion accède une fois encore au niveau supérieur, mais alors que la moitié des matchs à peine ont été joués. Nous sommes promus en D2. Cette fin de saison prématurée pour cause d'épidémie de coronavirus et de confinement, bien que très frustrante pour tous, joueurs, dirigeants et supporters, n'en vient pas moins conclure logiquement un parcours quasi exemplaire du groupe d'Abdou Moumouni.

Les féminines en manque de matchs

Pour la section féminine, le seul mot qui vient à l'esprit est sans doute « frustration ». Engagées en D2 régionale dans un groupe de 8 équipes, avec l'objectif de finir championnes, nos joueuses n'ont pu disputer en tout et pour tout que 3 (!) rencontres.

Des chantiers sont ouverts

Chez les jeunes, nos U18 et U15, en entente avec Héisingue et Blotzheim, sont tous sur le podium dans leurs groupes respectifs. Ils affûtent leurs armes, en attendant de pouvoir rejoindre notre effectif seniors, de même d'ailleurs que les U15 F, qui s'entraînent à Héisingue sous la houlette de François Le Goff.

Quant au football d'animation, nos plus jeunes licenciés, des U7 aux U11, faisaient preuve d'une bonne assiduité aux séances d'entraînement qui leur étaient proposées, y compris encore quelques jours avant l'entrée en confinement.

Votre soutien est nécessaire

Pour pallier l'absence de ressources due à l'annulation des manifestations du printemps et de l'été, manifestations qui assurent habituellement plus de la moitié de notre budget de fonctionnement, nous solliciterons le soutien de nos supporters et sympathisants.

Dès le début du mois de juillet, les membres du club passeront dans les foyers pour vous proposer gratuitement la nouvelle édition de notre magazine « Le Mag de l'AFM » où vous trouverez toutes les infos utiles sur le club, ses valeurs, ses ressources, ses infrastructures et ses orientations.

D'avance, un grand merci à tous ceux qui nous apporteront leur soutien, de quelque manière que ce soit. A très bientôt autour de nos terrains !

Fabien Ley - Président

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Le don du sang du 7 août prochain se déroulera sous le préau de l'école élémentaire de Muespach à partir de 16h00.

La randonnée pédestre du 3 mai dernier ainsi que la Soirée Tricolore ont été annulées en raison de la situation sanitaire que nous vivons.

En espérant vous retrouver tous en pleine forme l'année prochaine.

Jean-Luc Jonner – Président



CLUB SANS SOUCI

Cérémonie galette des rois

En janvier dernier, le Maire Philippe Huber et son Adjointe Régine Rentz ont rejoint les membres du Club Sans Souci au foyer de la gare pour présenter leurs vœux de bonne année et remercier le président Jean-Luc Jonner pour son investissement. C'est ensuite dans une ambiance chaleureuse que les galettes confectionnées par la boulangerie du village ont été savourées et ont désigné les rois et les reines d'un jour.



A l'attention de nos adhérents

Toutes nos activités ont été suspendues depuis le début de la crise sanitaire. Je vous propose de nous retrouver en septembre. Pour celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, rien de plus simple... contactez-moi !

Jean-Luc Jonner – Président
03.89.68.71.75

BIEN-VIVRE A MUESPACH

Si le contexte sanitaire nous le permet, nous vous donnons rendez-vous le 31 octobre prochain pour notre soirée caritative en faveur de Vaincre la Mucoviscidose. Le thème de cette année sera Halloween avec ses citrouilles et ses sorcières.

Sophie Koenig - Présidente de BVM



ASSOCIATION PART'AGE

Pendant le confinement, les résidents et le personnel des EHPAD de Waldighoffen et de Seppois-le-Bas ont été privés des visites des bénévoles de l'association Part'Age. Pour pallier l'ennui, ces derniers ont œuvré sans relâche afin d'offrir, aux résidents comme au personnel, des moments de légèreté et de grâce. C'est ainsi que M. Joël Waldvogel, musicothérapeute, a donné une aubade pour le plus grand bonheur de tous. Ce récital a été financé par l'association. Un hôtel à insectes a également été installé devant l'EHPAD de Waldighoffen.

L'association a également financé la mise en place de distributeurs de gels hydroalcooliques sur les 2 sites. Pour finir, l'ensemble du personnel s'est vu remettre des chèques-cadeaux valables dans les commerces de Waldighoffen, occasion aussi de soutenir l'économie locale.

Le soutien et les dons sont les bienvenus.

Caroline Gutzwiller – Présidente



*Football Club de
Muespach*



*Amicale des
donneurs de sang*



Club sans souci



*Bien-vivre à
Muespach*



Association Part'Age



CARNET DE FAMILLE



Naissances

29/01/20	CUGNEY Mathis Jérôme Louis	37 rue du Gersbach
23/02/20	TROTTE Agathe	3 rue de la Fontaine
23/03/20	EBERL Tilia Emilie Philomé	14 rue de la Vieille Poste
30/04/20	CORDIER Madyson	59D rue du 1 ^{er} Septembre
10/06/20	HERTZOG VIAELLE Amaury Christian Roger	22 rue du Gersbach

Félicitations aux heureux parents



Mariage

29/02/20	GUTZWILLER Paul Joseph Charles & DALMASI Maria	à Muespach
----------	---	------------

Félicitations aux jeunes mariés



Grands Anniversaires

29/02/20	BRISSINGER Marie-Anne	1940	80 ans
30/03/20	GRETTER François	1940	80 ans
21/04/20	HATSTATT Georgette	1940	80 ans
12/05/20	GRANDGIRARD Monique	1940	80 ans
15/05/20	SCHERRER Marguerite	1935	85 ans
22/05/20	SCHULL Clément	1940	80 ans



Marie-Anne
BRISSINGER

Nous vous adressons nos plus chaleureuses félicitations

En raison du contexte sanitaire inédit, seule une visite chez Mme Brissinger a pu avoir lieu. Cependant, tous nos octogénaires ont reçu le traditionnel cadeau.



Décès

26/01/20	GOEPFERT	Maurice François Xavier	52 rue de la Montagne
02/02/20	HEMMERLIN veuve SEGINGER	Yvonne	17 rue des Vignes
07/02/20	PETER veuve GRETTER	Astride Jeanne	6 rue du Moulin
01/02/20	PETER veuve STARCK	Marie	9 rue de la Vieille Poste
05/03/20	HAMMEL veuve IFRID	Gérardine Marceline	5 rue du Château d'Eau
06/03/20	HAMMEL	Bernard Joseph	5 rue de la Vieille Route
19/03/20	SCHIELIN épouse BIECHLIN	Marie-Thérèse	15 rue de Steinsoultz
24/03/20	BOEGLIN veuve GROELL	Agnès	73 rue du 1 ^{er} Septembre
28/03/20	HATSTATT veuve GROELL	Frieda Emma	74 rue du 1 ^{er} Septembre
31/03/20	RIETHER veuve GUTZWILLER	Marie Bernadette	EHPAD Waldighoffen
08/04/20	KREUTTER	Alfred Fernand	28 rue de la Montagne
29/05/20	UPACHEL épouse GRAFFION	Joselyne	70 rue du 1 ^{er} Septembre
07/06/20	GROELL épouse DA SILVA	Monique Suzanne	50 rue du 1 ^{er} Septembre
22/06/20	FRITSCH épouse KREUTTER	Marie Cécile	11 rue de la Fontaine

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées



LE COIN DES GOURMETS

Une petite escapade en Mongolie, ça vous tente ? Ou plutôt, ça vous yourte ?

Laissez de côté passeport et carte d'embarquement, Munissez-vous de vos casseroles et de vos condiments, Destination... vos papilles !

Partons ensemble à la rencontre de ce pays avec une recette proposée par Ariunaa, habitante de Muespach.



Recette du Tsuivan – Plat mongol

Ragoût de légumes, de viande et de nouilles fraîches

Temps de préparation : 40 mn - Temps de cuisson : 20 mn

Ingrédients (pour 2-3 personnes)



Pâte à nouilles : 300 g de farine, 20 cl d'eau, huile.

Ragoût : 200 g de viande sans os coupée en petit morceaux, 350 g de légumes (chou blanc, carottes, autres légumes à volonté) coupés en fine lamelles, 1 oignon ou 2/3 échalotes, 2 clous de girofle, ail haché, eau, sel, poivre.

Traditionnellement, on utilise le mouton, d'autres types de viande comme le bœuf ou le porc fonctionnent tout aussi bien. Les Mongols considèrent que la viande grasse est de meilleure qualité, mais il n'y a pas de problème à utiliser la viande maigre à l'occidentale.

Préparation des nouilles

Mélanger la farine et l'eau pour obtenir une pâte souple. Laisser reposer pendant 15 minutes.

Séparer en deux morceaux et rouler en feuilles rondes. Badigeonner les feuilles d'huile.

Placer la deuxième feuille sur la première, couper les deux feuilles en deux et placer une moitié sur l'autre, la surface huilée regardant à nouveau vers le haut. Répéter l'opération 3 fois pour obtenir une pile d'environ 5 cm de haut et couper les nouilles sur une largeur d'environ 0,4 cm.



Cuisson des légumes et de la viande

Couper les légumes en fines lanières et la viande en petits morceaux. Dans une grande marmite, faire revenir dans l'huile la moitié des rondelles d'oignon. Ajouter successivement les bandes de carottes, la viande, puis le chou et les faire sauter pendant quelques minutes. Ajouter de l'eau, jusqu'à ce qu'elle atteigne environ 2/3 des légumes. Laisser mijoter le tout pendant quelques minutes.

Cuisson des nouilles

Placer les bandes de nouilles et fermer le couvercle. Les nouilles sont cuites par la vapeur de l'eau bouillante qui se trouve en dessous.

Laisser cuire jusqu'à ébullition complète (environ 15 minutes).

Utiliser une fourchette ou des baguettes pour séparer les nouilles les unes des autres. Mélanger le tout, ajouter des rondelles d'oignons à volonté et servir sur une assiette, éventuellement garnie de persil.

Bon appétit !

E Güata !

**Сайхан хооллоорой
Saikhan khoollooroi**



LE COIN DES ENFANTS

ET C'EST INTERDIT AUX PARENTS !!!



Jeu des 7 différences



Sudoku

3		5	2	4	7	8	6	
7	4	6		1	9	5		2
1	2		5	3		4	9	7
	8	3	6		1	7	5	9
6	5		9	7	4		8	3
9	7	1		5	8	2		6
2		9	1		5		7	
5	1		7	6	3	9		8
	3	7	4	9		6	1	5

Petite devinette...

Je commence par un « E », je finis par un « E » et je contiens une seule lettre, qui suis-je ?

Blagues

Un petit hérisson se perd dans le désert la nuit. Soudain il se cogne à un cactus et dit :

- Maman ?

* * *

La maîtresse demande à Toto :

- Toto, quelle est la cinquième lettre de l'alphabet ?

- Euh...

- Très bien, Toto !

* * *

Le papa dit à Emilie :

- Tu travailles lentement, tu comprends lentement, tu marches lentement. Mais enfin, Emilie, y a-t-il quelque chose que tu fasses vite ?

- Oui, je me fatigue vite.

Réponse à la devinette : une enveloppe



Pourquoi dit-on...



A l'époque, la poire était un fruit dégusté avant le fromage car elle permettait de mieux le savourer. Avant que le repas touche à sa fin, mets et vins délient les langues. C'est le moment des confidences et compromis, d'où l'expression « Nous en parlerons entre la poire et le fromage » qui signifie « quand le moment sera propice ». Ainsi, « couper la poire en deux » renvoie à un compromis équitable entre les deux parties.

VOS RENDEZ-VOUS

Dans ce contexte de crise sanitaire, toutes les dates indiquées sont soumises à modifications. Merci de votre compréhension.

Vendredi 18 septembre	Fête des voisins
Samedi 19 septembre	Journée mondiale du nettoyage de notre planète
Samedi 13 octobre	Bien-vivre à Muespach ; un repas pour combattre la mucoviscidose
Mercredi 14 octobre	Don du sang à la salle polyvalente de Muespach-le-Haut
Dimanche 08 novembre	Vente des calendriers des Sapeurs-Pompiers
Dimanche 08 novembre	Fritures de carpes du FC Muespach à Muespach-le-Haut
Dimanche 06 décembre	Fête de Noël des Aînés à la salle communale de Steinsoultz

Une idée d'article ? Une suggestion ?

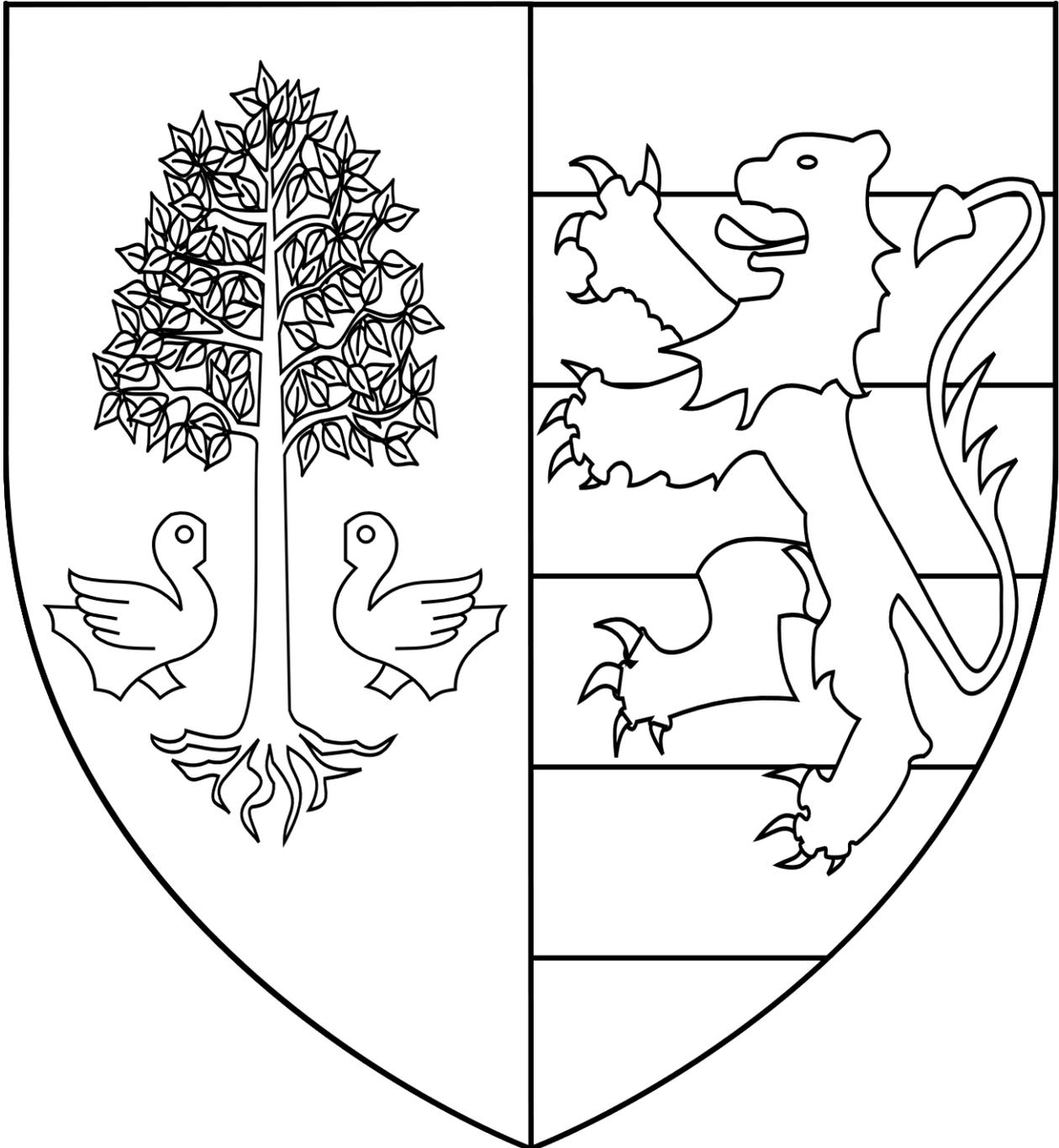
Contactez-nous par mail : mairie@muespach.fr





A VOS CRAYONS !

Nos cartouches d'encre sont épuisées, aide nous à redonner de la couleur aux armoiries de Muespach...



PS : quand tu as terminé, demande à tes parents de prendre ton œuvre d'art en photo et de l'envoyer par mail à l'adresse : mairie@muespach.fr. Elle sera ensuite publiée sur la page Facebook « *Commune de Muespach* ».



Bonnes vacances à tous !

